Image not found or type unknown

Montant d'aide mère isolé

Par **katchina**, le **31/08/2013** à **14:19**

Bonjour, je suis une femme de 28 ans et suis enceinte de 14 semaines. Je me retrouve futur maman célibataire n'ayant pas de logement fixe (hébergé à titre gratuit), je touche 425,25 euros de RSA et j'aimerai connaitre mes droits et à combien ils s'élèvent (API ou ceux qu'il le remplace, droit au logement, toute aide possible ainsi que les démarches) Merci de me répondre

[fluo]**le père doit participer à l'entretien et à l'éducation de l'enfant**[/fluo]

Par **Marion3**, le **31/08/2013** à **17:48**

Bonjour,

Allez à la CAF, vous aurez tous les renseignements dont vous avez besoin.

Cdt

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés